

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## COMMISSION DES CHAMPIONNATS

### REUNION DU 17/09/23 – PV N°4

Président : Jean-Claude DELATRE (excusé)

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Vincent VANDEVILLE

Excusés : Benoit FABRY, Jean-Luc GARCIA, Miguel GONZALEZ, Vincent VANDEVILLE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

### CHAMPIONNATS SENIORS

#### TIRAGE COUPE D'OCCITANIE

- 2ème tour : **matches le 29/09/24**

- Les matches qui ne pourront pas se jouer le 29/09 (Coupe de France) devront impérativement se jouer **en semaine le mercredi 02/10** sur un terrain homologué pour le nocturne
- Les 3 qualifiés du tour 1 + 13 exempts = 8 matches pour 8 qualifiés

FC LE BOULOU SJCP 1	FC ALBERES-ARGELES 2
ATAC OC 1	FC LE SOLER 1
FC VILLELONGUE 1	OC PERPIGNAN 1
CABESTANY OC	FC BECE VALLEE AGLY 1
FC CERET 1	SALEILLES OC 1
ENT. CONFLENTAISE 1	SP PERPIGNAN NORD 1
AVENIR FOOTBALL CATALAN 1	SO RIVESALTES 1
RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 1	FC CLAIRA – ST LAURENT

► Le match de Challenge Bazataqui du 29/09 ATAC OC 1 / BAGES VILLENEUVE 2 est remis à une date à fixer.

#### CORRESPONDANCE

▪ Courriel du 16/09/24 : Le match D4 FC POLLESTRES / CABESTANY OC 2 du 22/09 se jouera à 11h00 à Pollestres en ouverture d'une rencontre de Ligue (R2 F).

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

**FC LE SOLER** : du 16/09/24, concernant son forfait pour le match U15 P/C du 14/09 RIVESALTES / LE SOLER. Transmis à la commission des Règlements et Contentieux.

## AMENDE

**AJ BAS VERNET** : **100€** - Forfait d'équipe sur le match D3 du 08/09 ENT. CONFLETOISE 2 / AJ BAS VERNET

## CHAMPIONNATS JEUNES

## MATCHES REMIS

Le match U15 P/D du 14/09 THUIR / CLAIRA – ST LAURENT 3 est remis au mercredi 02/10 (suite aux incendies de la semaine dernière).

Le match U17 P/A du 29/09 ALBERES-ARGELES / CERDAGNE est remis au mercredi 02/10 (ARGELES est qualifié pour le 3<sup>ème</sup> tour de Coupe Gambardella à cette date).

## DEFIS TECHNIQUES LE POINT SUPPLEMENTAIRE

Match U13 Animation C du 14/09 N°29423281 SP PERPIGNAN NORD 5 / AS ST NAZAIRE 1  
Résultat initial : 3 – 6  
Défi gagné par ST NAZAIRE : **+ 1 point**

Match U12 P/B du 14/09 N°29412228 SP PERPIGNAN NORD 2 / BAGES VILLEUNEUVE 1  
Résultat initial : 4 – 6  
Défi gagné par SP PERPIGNAN NORD : **+ 1 point**

Match U12 B du 14/09 N°29411326 FC ALBERES-ARGELES / SALEILLES OC  
Résultat initial : 0 – 10  
Défi gagné par SALEILLES : **+ 1 point**

Match U13 Animation A du 14/09 N°29418632 FC FENOUILLEDES 1 / FC VINCA LES AMIS DE C. BRUNIER 1  
Résultat initial : 6 – 4  
Défi gagné par FC VINCA LES AMIS DE C. BRUNIER : **+ 1 point**

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Match U13 Animation E du 14/09 N°29420331 FC PIA 2 / ATAC OC 1

Résultat initial : 4 – 11

Défi gagné par ATAC OC : **+ 1 point**

Match U13 Animation E du 14/09 N°29420330 AS PRADES 1 / US BOMPAS 1

Résultat initial : 3 – 2

Défi gagné par BOMPAS : **+ 1 point**

Match U13 Animation D du 14/09 N°29420792 ATAC OC 2 / SP PERPIGNAN NORD 3

Résultat initial : 3 – 3

Défi gagné par ATAC OC : **+ 1 point**

Match U13 Animation C du 14/09 N°29409368 FC BAHO-PEZILLA 3 / FC THUIR 3

Résultat initial : 12 – 1

Défi gagné par THUIR : **+ 1 point**

Match U13 Animation C du 14/09 N°29199645 FC PIA 1 / FC CLAIRA ST LAURENT 3

Résultat initial : 5 – 8

Défi gagné par CLAIRA ST LAURENT : **+ 1 point**

Match U13 Animation B du 14/09 N°29422085 ENT. FOURQUES TROUILLAS 2 / AFC 2

Résultat initial : 7 – 8

Défi gagné par AFC : **+ 1 point**

Match U13 Animation D du 14/09 N°29199784 RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 3 / FC CERET 2

Résultat initial : 5 – 3

Défi gagné par CERET : **+ 1 point**

Match U13 Animation A du 14/09 N°29418850 FC BAHO-PEZILLA 2 / USEPMM 3

Résultat initial : 3 – 3

Défi gagné par BAHO-PEZILLA : **+ 1 point**

Match U13 Animation A du 14/09 N°294418799 FC ILLE NEFIACH 1 / BECE 1

Résultat initial : 3 – 1

Défi gagné par ILLE NEFIACH : **+ 1 point**

Match U13 Animation A du 14/09 N°29199405 AS PRADES 2 / FC LE SOLER 2

Résultat initial : 4 – 3

Défi gagné par LE SOLER : **+ 1 point**

Match U12 Animation A du 14/09 N°29409673 SP PERPIGNAN NORD 1 / FC CERDAGNE 1

Résultat initial : 17 – 0

Défi gagné par PERPIGNAN NORD : **+ 1 point**

Match U12 Animation A du 14/09 N°29231811 USEPMM 1 / FC ALBERES-ARGELES 1

Résultat initial : 6 – 3

Défi gagné par ALBERES-ARGELES : **+ 1 point**

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Match U13 Animation A du 14/09 N°29418851 VILLENEUVE RIVIERE 1 / RIVESALTES 2  
Résultat initial : 1 – 4  
Défi gagné par RIVESALTES : + 1 point

Match U12 Animation A du 14/09 N°29231808 FC LE SOLER 1 / FC CLAIRA ST LAURENT 1  
Résultat initial : 1 – 8  
Défi gagné par LE SOLER : + 1 point

Match U13 Animation B du 14/09 N°29422084 RC PERPIGNAN MED. 2 FC CERET 1  
Résultat initial : 2 – 4  
Défi gagné par CERET : + 1 point

## AMENDES

**SALEILLES OC** : 100€ - retrait de l'équipe U15 II en Poule C après parution des calendriers.

**FC ST CYPRIEN** : 100€ - forfait d'équipe sur le match U13 Animation B du 14/09 ST CYPRIEN / SP PERPIGNAN NORD

**RC CANOHES TOULOUGES** : 100€ - forfait d'équipe sur le match U13 Animation E du 14/09 SP PERPIGNAN NORD 4 / RF CANOHES TOULOUGES 2

### RAPPEL ART. 9 EPREUVES OFFICIELLES POUR LES CONVOCATIONS HORS DELAI :

Article 9 - Sous peine d'une amende, les clubs qui ne reçoivent pas toujours sur le même terrain et les clubs ayants des équipes réserves disputant des compétitions seniors, ainsi que les clubs disputant les compétitions de Jeunes : U19 ,U18, U17, U15, U13, U12 doivent informer obligatoirement **cinq jours à l'avance** (cachet de la poste faisant foi), par lettre ordinaire ou via leur Boite Officielle le club adverse, le District. **Les notifications destinées au District et à l'adversaire, devront être adressées ou envoyées par la boîte officielle au plus tard, le MARDI AVANT 18H précédant le jour de la rencontre, lorsque celle-ci est fixée au Samedi ou au Dimanche**, ou dans les délais prescrits (5 jours) pour une rencontre éventuellement fixée à un autre jour de la semaine.

A défaut il sera fait application de l'amende prévue au premier paragraphe.

**Le club «visiteur» qui n'aurait pas reçu la notification de son adversaire devra s'en informer auprès du District, aux heures de permanence, et ce, jusqu'au MERCREDI 12 Heures , dernier délai. Le non-respect de ces obligations, dans le cas où la rencontre n'aurait pas lieu, entraînera la perte du match «par forfait» du club ou des clubs fautifs, avec toutes ses conséquences.**

**► Toute convocation de match reçue après le mardi 18h00 ne sera pas mise à jour sur le site (sauf accord écrit du club adverse)**

### RAPPEL OFFICIEL 66 N°3 DU 23/08/24

Comme la saison dernière, le logiciel de gestion des compétitions mis en place par la FFF pour toutes les ligues et tous les districts **impose dans la saisie des engagements de mettre un jour et un horaire de match pour toutes les catégories de compétitions.**



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

De ce fait, les convocations de match devant parvenir au district au plus le mardi avant 18h00 qui précède une rencontre, les horaires ne seront définitifs et officiels sur le site internet du district (pour tout déplacement) : qu'à partir du mercredi matin (10h00) qui précède un match. Aucun changement sur ce point d'horaire imposé n'étant prévu par la FFF, il est demandé aux clubs ainsi qu'aux officiels de prendre bonne note de cette contrainte et de s'y conformer.

## CHAMPIONNATS FEMININS

### MODIFICATIONS EPREUVES OFFICIELLES APPLICATION SAISON 2024/2025

#### ADDITIF QUALIFICATION DES JOUEURS

##### Article 22 -

Début du texte inchangé.../...

##### Surclassement Article 73.2 des Règlements Généraux :

- Les U16F peuvent participer à toutes compétitions départementales féminines séniors du District de Football des P-O (Foot à 8 et Foot à 11), sous réserve de fournir à la Commission Régionale Médicale un dossier de surclassement rempli par un médecin fédéral et une autorisation parentale.
- **PAS PLUS de (3) trois joueuses U16F et (3) trois joueuses U17F PEUVENT FIGURER SUR UNE FEUILLE DE MATCH DE COMPETITION SENIORS FEMININES DISTRICT.**

## Féminines Séniors

- CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES FOOT A 8 (engagements clos)
  1. PERPIGNAN ESPOIR FEMININ 2
  2. OL DU HAUT VALLESPIR 1
  3. FC BAHU-PEZILLA 1
  4. RF CANOHES TOULOUGES 2
  5. FC LE BOULOU SJPC 1
  6. FC POLLESTRES 2
  7. FC ST FELIU D'AVALL 1
  8. FC DES ASPRES 1
  9. ASC ST NAZAIRE 1
  10. FC CLAIRA ST LAURENT 1
  11. FC ST CYPRIEN 1
  12. FC ALBERES-ARGELES 1
  13. AS PRADES 1
  14. FC THUIR 1

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- **COUPE DU ROUSSILLON FOOT A 11** (engagements clos)
  1. CANET RFC 1
  2. FC POLLESTRES 1
  3. RF CANOHES TOULOUGES 1

**COUPE DU ROUSSILLON FEMININES à 11 - Article 2 : Un minimum de 4 équipes est obligatoire pour que la compétition ait lieu.**

- **COUPE DU ROUSSILLON FOOT A 8** (engagements clos)
  1. PERPIGNAN ESPOIR FEMININ 2
  2. OL DU HAUT VALLESPIR 1
  3. FC BAHU-PEZILLA 1
  4. RF CANOHES TOULOUGES 2
  5. FC LE BOULOU SJPC 1
  6. FC POLLESTRES 2
  7. FC ST FELIU D'AVALL 1
  8. FC DES ASPRES 1
  9. FC CLAIRA ST LAURENT 1
  10. FC ST CYPRIEN 1
  11. FC ALBERES-ARGELES 1
  12. AS PRADES 1
  13. FC THUIR 1

## **COUPE DU ROUSSILLON FEMININES à 8 APPLICATION SAISON 2024/2025**

<b>Article 1 - Ancien texte</b>	<b>Article 1 - Nouveau texte</b>
Article 1 - Cette compétition est ouverte aux clubs dont une équipe évolue en catégorie District Féminines Seniors à 8 D1 ou D2. Pour les équipes réserves (équipe II) engagées dans cette compétition, les clubs ne pourront aligner plus de 3 joueuses ayant participé à l'une des DEUX DERNIERES rencontres de leur équipe première, évoluant en Ligue.	Article 1 - Cette compétition est ouverte aux clubs dont une équipe évolue en catégorie District Féminines Seniors à 8 D1 ou D2. Pour les équipes réserves (équipe II) engagées dans cette compétition, les clubs ne pourront aligner plus de 3 joueuses ayant participé <b>aux deux dernières rencontres</b> de leur équipe première, évoluant en Ligue.

- **CHALLENGE LE GOFF FOOT A 8** (engagements clos)
  1. PERPIGNAN ESPOIR FEMININ 2
  2. OL DU HAUT VALLESPIR
  3. FC BAHU-PEZILLA 1
  4. FC LE BOULOU SJPC 1
  5. FC POLLESTRES 2
  6. FC ST FELIU D'AVALL



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

7. FC DES ASPRES
8. ASC ST NAZAIRE 1
9. FC CLAIRA ST LAURENT 1
10. FC ST CYPRIEN 1
11. FC ALBERES-ARGELES 1
14. AS PRADES 1
15. FC THUIR 1

## CHALLENGE FEMININ J-C LE GOFF APPLICATION SAISON 2024/2025

Article 1 - Ancien texte	Article 1 - Nouveau texte
Article 1 - Cette compétition est ouverte aux clubs dont une équipe évolue en catégorie District Féminines Seniors à 8 D1 ou D2. Sont reversées, si engagement, les équipes éliminées de la Coupe du Roussillon Féminines à 8, exceptées les 2 équipes qualifiées pour la finale de la catégorie citée précédemment. Pour les équipes réserves (équipe II) engagées dans cette compétition, les clubs ne pourront aligner plus de 3 joueuses ayant participé à l'une des DEUX DERNIERES rencontres de leur équipe première, évoluant en Ligue.	Article 1 - Cette compétition est ouverte aux clubs dont une équipe évolue en catégorie District Féminines Seniors à 8 D1 ou D2. Sont reversées, si engagement, les équipes éliminées de la Coupe du Roussillon Féminines à 8, exceptées les 2 équipes qualifiées pour la finale de la catégorie citée précédemment. Pour les équipes réserves (équipe II) engagées dans cette compétition, les clubs ne pourront aligner plus de 3 joueuses ayant participé <b>aux deux dernières rencontres</b> de leur équipe première, évoluant en Ligue.

Participation au tournoi futsal phase départementale, qualificatif pour la phase régionale :

- FC ST FELIU D'AVALL
- PERPIGNAN ESPOIR FEMININ
- FC POLLESTRES

## Féminines Jeunes

- **CHAMPIONNAT 15 F TERRITOIRE P-O / AUDE** (engagements clos)
  1. CABESTANY OC 1
  2. CORBIERES MEDITERRANEE 1 (580919)
  3. AS PRADES 1
  4. ENTENTE FC ALARIC - RCBR 1 (581877 – 548103)
  5. ASC ST NAZAIRE 1
  6. FC CLAIRA ST LAURENT 1
  7. FC ALBERES-ARGELES 1
  8. FOOTBALL FEMININ AQUAVIVA à AIGUES VIVES (764399)

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- **COUPE DU ROUSSILLON U17F** (engagements clos)

1. CANET RFC 1

► **Pas de Coupe U17 possible avec une seule équipe**

- **COUPE DU ROUSSILLON U15 F** (engagements clos)

1. CABESTANY OC 1
2. PERPIGNAN ESPOIR FEMININ 1
3. CANET RFC 1
4. AS PRADES 1
5. LES PHOENIX CATALANS 1
6. FC CLAIRA ST LAURENT 1
7. FC ALBERES-ARGELES 1

Le Secrétaire  
R. SANCHEZ

